



2 statuts: employé et intermittent?

Par **cceline**, le **16/08/2008** à **03:14**

Déjà salarié à 35h, je souhaite en parallèle me déclarer en tant qu'intermittent spectacle ou saisonnier pour travailler dans une boîte de production en tant qu'assistant de projet. jusqu'à combien d'heure je peux déclarer. L'entreprise me propose de toucher une commission sur les résultats. Est ce possible? Est possible de faire ces 2 activités professionnelles conjointement. si oui, comment m'y prendre? merci de votre retour.